

ARRETE N°023-2025

PORTANT TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT DE GRADE

Le Président du Syndicat Mixte Vienne & Affluents,

Vu le Code Général de la Fonction Publique ;

Vu les statuts particuliers des cadres d'emplois de la fonction publique territoriale,

Vu la situation des fonctionnaires territoriaux de la collectivité ou de l'établissement,

Vu la délibération en date du 16/10/2018 portant détermination des ratios promus/promouvables après avis du Comité Social Territorial en date du 20/09/2018 ,

Vu l'arrêté n° 13-2025 en date du 22/04/2025 établissant les Lignes Directrices de Gestion applicables à compter du 1^{er} juin 2025 pour une durée de 5 ans.

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} : Le tableau annuel d'avancement de grade au titre de l'année 2025 est établi comme suit :

Avancement au grade de technicien principal de 2^e classe

N°	NOM et Prénom	Homme ou Femme	Grade actuel	Date de l'examen professionnel	Date d'effet de l'avancement
1	DELBECQ Cédric	H	Technicien	05/09/2025	01/11/2025
2				/..../....	/..../....
3				/..../....	/..../....
4				/..../....	/..../....

Part respective des femmes et des hommes

Effectif considéré	Répartition	
	Hommes	Femmes
Effectif du grade d'origine	1	
Agents du grade d'origine « promouvables »		1
Agents inscrits au présent tableau d'avancement	1	
Effectif du grade d'avancement	1	1

ARTICLE 2 : Le présent tableau d'avancement sera transmis au Centre de Gestion de la Vienne qui en assurera la publicité conformément aux dispositions de l'article L522.26 du Code Général de la Fonction Publique.

Fait à Bonneuil Matours le 01/10/2025
Le Président, Franck BONNARD

L'autorité territoriale :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Poitiers ou par l'application Internet Télérecours citoyens, accessible à partir du site www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.



SYNDICAT
MIXTE
VIENNE
& AFFLUENTS

05 49 85 20 09 - www.smva86.fr
31 chemin des Sablières - 86210 BONNEUIL MATOURS